



Lycée d'Enseignement Agricole Privé de St Maximin
Chemin du Prugnon - 83470 SAINT MAXIMIN
Tel : 04 94 86 52 93
Fax : 04 94 59 78 91
E Mail : st-maximin@cneap.scolanet.org



Projet pédagogique

Seconde professionnelle Productions animales et Productions végétales 2009 / 2010

Baccalauréat Professionnel 3 ans CGEA

Dans le cadre des classes de Secondes professionnelles « productions », le LEAP entend prendre des initiatives pour favoriser au mieux la réussite des jeunes et leur insertion professionnelle à venir.

Ce travail s'inscrit notamment dans le projet d'établissement sur deux axes « moteurs ».

Axe : une approche éducative préventive ambitieuse.

Nous recevrons les « nouveaux profils » d'élèves en leur donnant le goût de l'effort et la notion de travail « bien fait ». Les priorités restent le « bien être » de tous les élèves. Notre ambition est de trouver pour tous les élèves une solution tournée vers leur réussite scolaire et/ou personnelle.

Une éducation ambitieuse refusant l'échec et l'abandon du jeune.

Axe : l'enseignement professionnel agricole.

Nous favoriserons en permanence le lien entre les secteurs des services à la personne et de la production dans les nouvelles politiques liées au développement durable et au fait alimentaire.

Un enseignement professionnel tourné vers les préoccupations de développement durable et de sécurité alimentaire.

Le référentiel de formation autorise l'établissement à mettre en œuvre une part d'autonomie non négligeable au sein des classes de Secondes Professionnelles.

Ces heures sont appelées : EIE (Enseignement à l'initiative de l'établissement).

L'organisation de ces heures est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'administration de l'école.

Les orientations du LEAP sont les suivantes :

L'objectif final des « EIE » : Motiver des jeunes dans le cadre des apprentissages.

Pour cela :

1) La méthode.

- a. Apporter une base méthodologique : tenue et rangement des classeurs et cahiers, entraînement à la mémorisation, exercices de graphie et d'écriture, prise de note, ...
- b. Travailler avec le jeune pour lui permettre d'acquérir une méthode efficace notamment pour la rédaction de son rapport de stage.
- c. Développer le sens de l'autonomie dans le travail.
- d. S'efforcer, à l'aide de « mini » rapports, de développer l'expression écrite auprès des jeunes.

2) La valorisation et la motivation.

- a. Développer le bien être de l'élève en lui redonnant confiance en lui, en lui donnant le sentiment d'être écouté, en lui apportant de l'aide. Il faut créer le sentiment de valorisation, d'estime de soi, pour permettre de développer l'autonomie. Qui je suis ? se connaître, de quoi je suis capable ? C'est un projet abouti ! Travailler sur le corps et l'image de soi. Attention à l'autonomie : il faut rechercher l'autonomie encadrée et non induire l'idée d'une liberté sans contrôles (un jeune livré à lui-même !).
- b. La pédagogie par projet sera mise en œuvre pour faciliter cet objectif. Les chantiers « école », la découverte de milieu, de la pratique vers la théorie, la pratique professionnelle, les observations concrètes, ... seront autant de démarches pédagogiques à mettre en œuvre.

3) Communiquer et évaluer.

- a. Développer les apprentissages dans le cadre de la communication : création de support, projet de communication, ... L'objectif est toujours de valoriser le travail des jeunes pour les motiver. S'efforcer systématiquement de communiquer : journal du LEAP, Radio, film, articles dans le Var Matin, ...
- b. L'évaluation doit être immédiate sur des réalisations plutôt concrètes et ponctuelles.
- c. Une moyenne par trimestre, mais pas de CCF. Une appréciation obligatoire.

4) Rupture de rythme.

- a. Développer les ruptures de rythme : le « pas » d'une demi-journée par semaine au cours de l'année, associée à un « stage » de 2 ou 3 jours, peut être intéressant dans le cadre de l'emploi du temps.
- b. Une ½ journée + 1 stage de 2 ou 3 jours dans l'année.

EIE : Enseignement à l'Initiative de L'Etablissement seconde professionnelle PV ou PA

Discipline(s) et horaires attribués 120 h

Objectif général du module : **Permettre à un élève de seconde professionnelle de renforcer ses méthodes de travail pour poursuivre en autonomie en Bac Pro.**

Objectifs du module :

Objectif 1 Acquérir des méthodes de travail.

Objectif 2 Connaître son environnement, s'ouvrir vers l'extérieur.

Objectif 3 Valoriser l'élève par l'estime de soi.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs : permettre à l'élève de se motiver dans le cadre de ses apprentissages :

- en améliorant la méthode,
- par la valorisation et la motivation,
- par la communication et l'évaluation
- en réalisant des ruptures de rythmes dans le cycle pédagogique.

Ces objectifs s'appuient sur le projet d'établissement du LEAP SAINT-MAXIMIN.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation :

Objectif 1 Acquérir des méthodes de travail.

Objectif 1.1- Acquérir des méthodes de travail Pratiques.

Mettre en place et conduire un projet à partir de supports tel que :

- Chantier école sur l'exploitation pédagogique associée
- Visites d'exploitations ou d'entreprise
- Autres.

Objectif 1.2- Acquérir des méthodes de travail Théoriques.

Par exemple :

- Organiser et gérer son travail,
- Organiser son classeur (par exemple tenir un « classeur de l'absent »)
- Prendre des notes, retenir des mots nouveaux (exemple « répertoire de l'élève »)
- Restituer et communiquer sous différentes formes (panneaux, compte rendus, diaporamas, articles, rapports), sous forme écrite ou orale, travail réalisé de façon collective ou individuelle, (emploi des TIC souhaité). Autres.

Objectif 2 Connaître son environnement, s'ouvrir vers l'extérieur.

Objectif 2.1- Connaître son environnement:

- Etude de l'espace rural :
- Connaître le Territoire et ses acteurs socio professionnels,
- Par exemple Appréhender le patrimoine, les coutumes, l'art et la culture.

Objectif 2.2- s'ouvrir vers l'extérieur.

Par exemple : S'ouvrir vers l'Europe, au travers des sports, des jeux, des arts et de la culture

- Faire des recherches. Organiser des échanges. Autres.

Objectif 3 Valoriser l'élève par l'estime de soi.

Objectif 3.1- Valoriser l'élève au travers de réalisations effectuées pendant l'année.

- Exposition int/ext, panneau, diaporama, dossier, rapport

Objectif 3.2- Valoriser l'élève par la pratique d'un sport.

Par exemple : sports et jeux collectifs/individuels de différents pays. Autres.

Plusieurs évaluations seront organisées au cours de l'année.

Plusieurs réunions de concertations en équipe pédagogique permettront d'évaluer la pertinence des objectifs en fonction des besoins des élèves.

- Critères d'évaluation :

- Résultats des élèves dans le cadre des évaluations formatives,
- Taux de redoublement,
- % de réussite au BEPA,
- % de réussite au Bac Pro,
- Satisfaction des élèves et mise en confiance (enquête / bilans).